

Оссолінські колекції.

CD – диск виконано в рамках угоди укладеної з квітня 2004 р. між Львівською науковою бібліотекою НАН України у Львові і Національним Закладом ім. Оссолінських у Вроцлаві.

Lwowska Naukowa Biblioteka im. W. Stefanyka NAN Ukrainy. Oddział Rękopisów.
Zespół (fond) 5.

AUTOGRAFY BIBLIOTEKI ZAKŁADU NARODOWEGO IM. OSSOLIŃSKICH

2515. Ghigiotti Kajetan, ks. List do Stanisława Augusta Poniatowskiego 1796.

STRONY NIEZAPISANE NIE ZOSTAŁY ZDIGITALIZOWANE

N^o 95 x 38

2515 2515

Grodno le 3. Janvier 1796.

Caro Ghigiotti. Je repond a votre N^o 111. du 5. Janvier.

Vous pouvez mander aux Dall'Oglio que je leur tiendrai compte de leurs arerages jusqu'a la fin de l'annee 1795. mais que ce ne sera que quand venero in Regnum, ou plutot, extra Regnum meum. En attendant, je leur continue et continuerai ce que vous leur faites passer tous les mois de ma part.

Je donne ordre aujourd'hui a Mr le Grand Ecuier Hiski de convenir avec vous d'un certain quantum mensuel pour vos ports de lettres, papier, encre, cire d'Espagne, etc: en un mot pour frais de correspondance; et quand vous aurez dit votre dernier mot la dessus, le Major Rys aura ordre d'ajouter autant tous les mois, a ce qu'il vous devoit jusqu'ici de ma part.

J'attends la reponse de Notre Evêque de Jenopolis sur la demarcation susdite de 1774. 1777. et de 1790.

De resto hic adhuc nihil novi; expectata expectantur.



Dite a Mariello que dans quelques jours d'ici, je lui enverrai l'abiquation que je dedine a son fils parachevée en 4. lihen d'induits comme il le souhaite. Remettez lui, qu'il ne dâne pas a Monaldi sa pension mensuelle tant a sa femme, qui m'a écrit, pour me demander cela, a cause que son mari est un pauvre pere qui mange tout

Handwritten signature or initials.

et que a manger la bête de sa femme

A Monsieur le
Prelat Puigotti.

A Varsovie
au Chateau



X
N^o 114

ad 2515

Varsavia, ce 10 Fevrier 1796



Sire

~~Voici les ordres de Votre Majesté~~
de la gracieuse lettre de Votre Majesté du 3. Fe-
vrier m'est parvenue deux jours avant l'au-
tre du 31 Janvier: Je luy ai recû toutes les
deux par la voye de M. le Grand Ecuier
Kieki.

Selon les ordres j'y me suis abouché avec ex-
lui-ci au sujet du Post des Lettres et de
tout ce qui est nécessaire pour l'entretien
des Correspondances. — Sans entrer là- dedans
dans un long détail j'y lui ai fait voir les
Mots des faits de la Poste depuis le 30 Jan-
vier jusqu'au 7 de Couvent qui montoient
à 66 Florins, quoique je n'eusse rien payé
pour les dernières lettres venant de Suodau.
Sur quoi il ~~est~~ ^{est} ^{alors} a été de voir que le seul Post
des Lettres venoit à former la somme de
11 à 12 ~~fl~~ par Mois ~~—~~ ~~J'ai ajouté que com-~~
~~me j'avois j'y voyoit sans mettre en ligne~~
de compte tout le reste. — J'ai pourtant a-
jouté que comme j'y considérois les circons-
tances actuelles ~~font diminuer~~ ^{augmentent}
de beaucoup les dépenses les plus ~~com-~~ ^{com-}
qu'on faisoit autrefois à la Cour de Votre Ma-
jesté tandis qu'on diminuoit les moyens qu'on
comptoit, j'y ~~me~~ ^{me} ^{demanda} ^{n'avois} demandé autre

9 j'ai dit que

accroissement ^{de} ~~de la Couronne~~ et que M^r le
Majors Rix me fournis chaque Mois sur sa Cur
sette que celui de deux Souds; et que j'y aurais
compté ^{aussi} et que par sa Grace ^{M^r} m'avoit offert le
premier December de l'année passée pour
prendre ^{laire} quelques fois des Chaux afin de
respirer l'air ouvert. - A cette occasion j'ai
monté a M^r le Grand Ecuier l'autre de
sa lettre du 6. Xbre sur est objet en ajo
tant que d'après les precedens dix Escus ~~de~~ ^{reuz},
| que Votre Majesté m'en ~~regarde~~ ^{com} comme pour
over / j'y n'ai plus fait autre demand, ni suis
accoutumé a l'impudence pour des Bayardes
qui regardent une Personne. - Il m'a par
ait ^{ait} trouvé le tout assez raisonnable.
que M^r Kich^r ^{ait été content} ~~de ma destination~~
jusqu' Il m'a promis que ^{le} il représenteroit
tout ceci a Votre Majesté a l'occasion que il doit
expédier un ^{voit} ~~traicté~~ a Suedno.

L'Evêque de Lundne, m'a tellement assuré qu'il
avoit déjà toute prête la réponse a Votre Majesté
sur tout ce qu'Elle souhaitoit de lui, que j'y
ne dois pas douter de son exactitude a l'envoyer.
Comme pourtant par modestie il ne lui remett
pas probablement les Vaux qu'on a fait a sa
louange, je prend la liberté d'en joindre ici
deux Exemplaires. ¶

Je me suis acquitté de sa commission vis a
vis de mon Ami Maxelle sur pour ce qui con
cerne les Billes a donner pour son Juy. et

q a tout bout de champ

q bien persuadé qu'il lui feroit
plaisir de voir le cas que
l'on fait dans le Public d'
un de ses anciens Serviteurs.

quasi voyant que le Vicaire auroit duré long tems, et que
sans que j'eusse le loisir de lui faire quelques explications
je n'aurois jamais pu le persuader de renoncer dédi-

manier victor sans insister d'avantage, et restant seu-
plement que quant à moi l'on ne m'a voit jamais don-
né la moindre raison; ~~Après~~ ~~je~~ ~~dois~~ ~~en~~ ~~expliquer~~
~~avec~~ ~~les~~ ~~amis~~ ~~en~~ ~~je~~ ~~serai~~ ~~chaque~~ ~~si~~ ~~par~~ ~~raison~~

Mais que dans mon particulier je serai chaque en
ce qui est pour moi
il se trouve un Plan pour se faire de mon Pais.

Noté.

M^r de Buchholz s'est acquitté de la commission de sa Cour
au sujet de M^r de Litta. — Le Comte de Arbat se rapporte avec
dignité que ayant déjà pu venir de son

M^r de Litta ayant depuis le commencement de l'écoulement
fait part à sa Cour ^{de} de quelques changements qui
alloient arriver ici, il s'attend dans cette littérature
le courant de cette semaine à en recevoir les
ordres de la Cour des Rois, et de faire
mon la Monarchie. — Il pourra se faire pour
tant qu'il reste encore quelque tems à l'asservir
comme simple Particulier pour y arranger ses
propres affaires, ^{personnelles} aussi bien que celles de sa Cour
qui ne regardent pas la Représentation caractère
de Monarche Apostolique.

Je joins ici les Buletins de Vienne et de
Rome et je renouvelle à V. M. en me voyant
à ses pieds me recommandant à la conservation
de ses bontés; ~~et en me disant~~

Rome
P.S. La Lettre pour M^r de
Chevalier Stanislas Szebowski
va par le même Cour de Rome de Vienne
même Cour de Rome.

Skanowanie i opracowanie graficzne na CD-ROM :



ul. Krzemowa 1

62-002 Suchy Las

www.digital-center.pl

biuro@digital-center.pl

tel./fax (0-61) 665 82 72

tel./fax (0-61) 665 82 82

Wszelkie prawa producenta i właściciela zastrzeżone.

Kopiowanie, wypożyczenie, oraz publiczne odtwarzanie w całości lub we fragmentach zabronione.

All rights reserved. Unauthorized copying, reproduction, lending, public performance and broadcasting of the whole or fragments prohibited.